



n°2 - juillet 2022

# La Haute-Saône Solidaire !

Le journal mensuel à parution irrégulière de la section

## L'Edito ...

Les Directeurs passent, mais les Agents restent...

De M. JOUBERT, parti en retraite en mars dernier, nous garderons en mémoire sa bienveillance, mais nous retiendrons surtout l'image du Directeur qui a mis en place, à marche forcée, le NRP dans le département ... NRP que nous avons combattu, et dont les effets néfastes pour les Agents, comme pour les Usagers, sont devenus depuis lors complètement d'actualité.

C'est à son successeur, M. TRUTET, qu'il incombe dorénavant de "gérer" ces situations, ces nouvelles problématiques qui émergent, directement liées aux réorganisations de services fusionnés, absorbés, supprimés, avec ou sans antenne ... Nous attendons de lui un soutien sans faille aux Agents.

Au-delà des messages de convenance et de bienvenue que nous avons adressés à l'un et à l'autre, il nous appartient de rester au plus près des préoccupations et des attentes des Agents du département dans toutes les situations qu'ils rencontrent dans leur travail. Les sujets d'inquiétudes sont nombreux, et encore plus prégnants en cette période particulièrement troublée et anxiogène.

Notre mobilisation doit donc demeurer, plus que jamais !

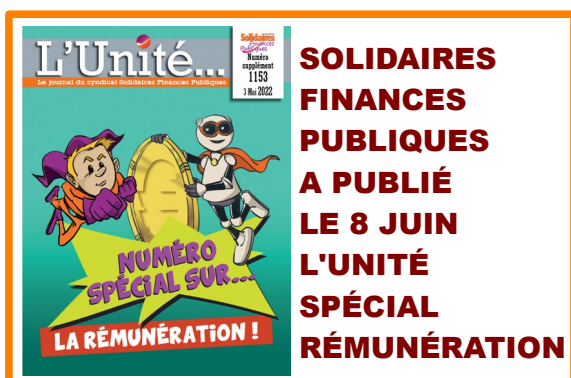
## QUELQUES BRÈVES

Nous avons assisté au **test de fumée** formalisant officiellement le démarrage du chantier de désamiantage du grenier place du 11ème Chasseurs. Nous avons constaté l'isolation complète et la protection totale des zones : trois gros ventilateurs aspirant toutes les poussières éventuelles fonctionnaient, la fumée a été aspirée en moins de dix minutes.

Le premier **comité de suivi du NRP** a eu lieu en juin à la Direction. À n'en pas douter, le bilan a été positif !

Bonne nouvelle ! Le poste de médecin de prévention, vacant depuis 2 ans, devrait être pourvu courant octobre 2022 ...

Les emplois vacants aussi vont être pourvus ... La Direction prévoit de recruter **10 agents contractuels**, y compris des inspecteurs, et nous demande même d'encourager les candidatures !



Recherche responsable pour le SIP de VESOUL désespérément : 2ème Appel à candidature !

## PROTOCOLE DE RECONNAISSANCE DE L'ENGAGEMENT DES PERSONNELS

### LE CONTEXTE

Suite aux nombreuses alertes des syndicats sur le climat social qui se dégrade, la DG a ouvert fin 2021 un cycle de négociations pour reconnaître l'engagement des personnels.

Il s'agit là d'une nouveauté dans le paysage de dialogue institutionnel. Cela permet à l'Administration et aux Organisations Syndicales de mettre en débat et à la signature un protocole portant sur des sujets telles que les organisations de travail, la rémunération ...

**Solidaires Finances Publiques s'est inscrit dans ce processus pour faire entendre les revendications des personnels et ne pas laisser la DG décider seule de la façon dont elle reconnaît l'engagement des Agents de la DGFIP car un refus de participer à cette négociation aurait entraîné une décision unilatérale de la Direction Générale, sur une base du moins disant. Cela aurait conduit à des arbitrages bien éloignés des attentes des personnels. Pour notre organisation, cela aurait été un désaveu de notre rôle de représentants des personnels.**

L'axe fort de cette négociation a été de construire dans l'unité syndicale les revendications, unité facilitée par le fait que l'intersyndicale DGFIP travaille depuis longtemps ensemble, même si nous avons des divergences revendicatives. L'unité syndicale maintenue de bout en bout et les propositions et contre-propositions élaborées et portées en commun dans les débats, ont constitué des facteurs déterminants de l'amélioration du contenu de l'accord.

**Certes ce n'est pas la plus grande avancée attendue mais une chose est certaine, sans cette négociation, la reconnaissance de l'engagement aurait été encore plus limitée et fragmenté. La ténacité et le combat syndical ont obligé la Direction Générale à revoir sa copie.**

**Si nous construisons, ensemble, les mobilisations de demain nous pourrons obtenir bien plus.**



Le 22 octobre 2021, les organisations syndicales représentatives ont donc signé le protocole portant sur la reconnaissance de l'engagement des Agents de la DGFIP qui validait trois grands axes d'actions : une mesure indemnitaire exceptionnelle, un volet promotion, l'amélioration du cadre de vie.

### FOND POUR L'AMÉLIORATION DU CADRE DE VIE DES AGENTS EN HAUTE-SAÔNE

Le fond de 10 millions d'euros a été réparti dans les Directions pour répondre à des besoins locaux en matière d'amélioration des conditions de travail jamais ou rarement satisfaits par l'administration. La Haute-Saône a reçu une dotation de 32 036 €.

Les Agents du département ont été consultés, un groupe de travail s'est tenu le 22 mars 2022 et le CTL du 15 avril 2022 a validé les projets : abris à vélos, espaces détente (table haute et tabourets, coin repos et coin détente), tables extérieures, travaux pour agrandissement de cuisine.

Le budget local pourra intervenir en complément, notamment pour la réalisation de travaux annexes.

**Ce nouveau mode de distribution du budget a mobilisé beaucoup de temps et d'énergie, et nous regrettons que de nombreux Agents ne seront pas concernés par les nouvelles installations, comme cela aurait été le cas avec une prime ... !**

### TÉLÉTRAVAIL : 220€ PAR AN

Dès le début de sa généralisation à la DGFIP, Solidaires Finances Publiques a réclamé l'indemnisation des frais engagés par les Agents dans le cadre du télétravail.

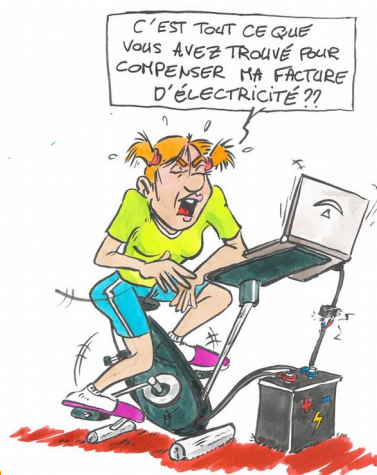
Selon le calendrier prévisionnel des versements, les trois premières échéances de versement ont été fixées ainsi :

Paye de mars 2022 pour les jours télétravaillés entre le 1er septembre et le 31 décembre 2021

Paye de mai 2022 pour les jours télétravaillés entre le 1er janvier et le 31 mars 2022

Paye d'août 2022 pour les jours télétravaillés entre le 1er avril et le 30 juin 2022

**Même s'il s'agit d'une avancée, Solidaires Finances Publiques rappelle que cette somme demeure insuffisante et ne couvre pas l'ensemble des sommes couvertes pour les Agents afin d'exercer leurs missions à leur domicile.**



## LE REMUE MÉNINGES

### ou "Achète ta Scie pour Couper la Branche sur laquelle tu es Assis..."

Dans le cadre de la préparation des nouvelles orientations stratégiques de la DGFIP qui définiront le prochain **Contrat d'Objectifs et de Moyens**, la Direction Générale, relayée par les Directions locales, propose une pseudo démarche participative concernant l'avenir de la DGFIP, qu'elle qualifie de grand « remue-méninges ».

Les Agents sont invités à répondre à différents questionnements tels que l'organisation territoriale de la DGFIP, le périmètre des missions, les méthodes de travail au sein des services et les conditions d'exercice de nos missions ou encore les relations avec les usagers et partenaires. Les personnels sont également invités à réfléchir aux forces et faiblesses de notre administration...

**Notre avis sur nos structures, nos missions, nos emplois, nos conditions de travail, pris en compte ?**

### Vraiment ?

La DG nous demande donc comment améliorer le service public et nos conditions de travail qu'elle n'a cessé de dégrader avec persévérance depuis tant d'années !

Nous sommes habitués à être pris pour des imbéciles par une Administration qui fait passer la baisse continue des moyens et des effectifs pour de la modernité, la dématérialisation pour une simplification, la fermeture de nos services pour un accroissement de l'offre de services, ...

Nous ne sommes pas dupes : cette consultation n'est qu'une grossière opération de communication !

**Et l'on pourra ainsi opposer aux syndicats que toutes les « réformes » à venir, qui sans aucun doute auront pour but de renforcer le service public, auront été décidées en concertation avec les Agents ...**

Pour Solidaires Finances Publiques, cette opération, si elle avait un sens, devrait permettre :

- ✓ le maintien et le renforcement de l'ensemble de nos missions
- ✓ le retour d'un service public de qualité avec des Agents formés et protégés
- ✓ l'arrêt des suppressions d'emplois et le comblement des vacances d'emplois par le recrutement de fonctionnaires sur concours
- ✓ une rémunération à la hauteur de notre technicité et de notre engagement collectif
- ✓ des moyens supplémentaires pour l'amélioration de nos conditions de travail

### Serons-nous écoutés ?

**Nous nous faisons aucune illusion sur cette démarche qui n'apparaît pas comme une opportunité d'expression mais plutôt comme une manœuvre visant à faire passer des décisions déjà écrites pour le fruit d'une réflexion collective !**

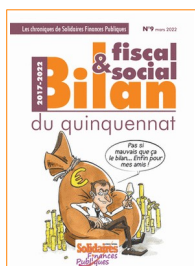
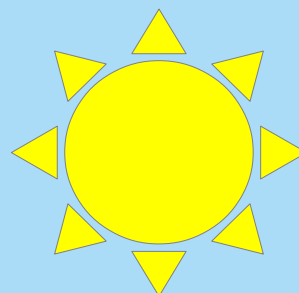
## PLAN CANICULE

Le plan canicule pourra être activé automatiquement entre le 20 juin et le 15 septembre 2022, c'est-à-dire sans accord formel de la Direction, dès que le département de la Haute-Saône sera placé en vigilance canicule jaune (et au-delà) par Météo France !

Les horaires pourront alors être décalés sans demande préalable à la Direction : arrivée à compter de 6h et fin de journée à partir de 15h.

Par ailleurs, un recours plus important au télétravail peut être proposé, tout en veillant au bon fonctionnement des services.

**Il ne manque plus que les bermudas soient enfin autorisés !**



## BILAN FISCAL ET SOCIAL QUINQUENNAT 2017-2022

Depuis 1981, notre organisation syndicale dresse en fin de mandature, un bilan de la politique fiscale, afin d'engager un débat public sur les conséquences des mesures les plus emblématiques que le Président sortant a fait adopter. Cette année, il nous a paru important d'y ajouter un bilan social pour les mettre en perspective et percevoir le sens et la cohérence d'ensemble des changements apportés.

## MOUVEMENT LOCAL AU 1ER SEPTEMBRE 2022

Comme d'habitude, les Représentants des Personnels ont été convoqués et ont reçu les documents le mardi après-midi pour le jeudi matin suivant ! Oubliées les CAPL, avec leurs convocations réglementaires et les documents envoyés à l'avance ... !

Bien sûr, nous pourrions remercier la Direction qui prévoit une réunion d'information alors qu'elle n'en est pas obligée par les textes, mais quand on prône le dialogue social et la transparence, le minimum n'est-il pas de communiquer les mouvements aux Organisations Syndicales, et de les prévenir de la date de la réunion à minima une semaine avant ?!

Par contre, nous soulignons la bonne attitude de la Direction qui a choisi d'affecter les Agents sur les postes demandés même si un Agent Contractuel occupait le poste. En effet, les Agents Contractuels sont obligatoirement embauchés sur des postes vacants, mais la Direction considère que le poste est libre pour les mutations, l'Agent Contractuel est alors positionné en surnombre sur le service.

A noter : tous les départs en retraite jusqu'au 31 décembre de l'année sont pris en compte pour libérer le poste au 1er septembre, à condition que l'Agent en ait fait la demande officielle avant mars ...

Le compte-rendu indiquant l'intégralité des mouvements des Agents A, B et C au 1er septembre 2022 (mutations, détachements, promotions, concours, retraite) a été envoyé aux Adhérents. Pour l'obtenir, il suffit d'adhérer !

Dans le département, on dénombrera au 1er septembre 2022 :

42 Inspecteurs (= effectif réel de 41,6) pour 45 postes

112 Contrôleurs et 5 Contractuels (= effectif réel de 112,6) pour 122 postes

76 Agents et 4 Contractuels (= effectif réel de 64,9) pour 79 postes

soit un total de 230 Agents et 9 Contractuels (= effectif réel de 219,1) pour 246 postes

**Il manque donc 27 Agents A, B et C en Haute-Saône !!!**

*C'est pour ça qu'on a trop de boulot ?!*

Au niveau national, avec la suppression de plus de 24 000 emplois en dix ans, nous constatons un désastre après les mouvements de mutations nationales comptant 6 287,4 emplois non pourvus (- 3 462,7 en C, - 2 476,7 en B et - 358 en A).

Les discours de satisfaction et de communication de notre Directeur Général sur « l'effort de recrutement sans précédent » sont ainsi indécents et un signe de mépris de ce qui est le vécu des Agents et des services : des tensions extrêmes et expansives à venir pour exercer les missions confiées, du mal être au travail, un sentiment de ne pas pouvoir faire correctement son travail, des usagers qui ne seront pas accompagnés dignement...

## OPÉRATION RÉCOLTONS DU BLÉ !

Solidaires Finances Publiques a lancé dès janvier la campagne au long court « Exigeons notre dû ! »

**Pourquoi une augmentation de notre rémunération nous est due ?**

Parce que nous avons perdu 20 % de pouvoir d'achat en 20 ans

Parce que le point d'indice est gelé depuis 5 ans

Parce que notre régime indemnitaire n'a pas évolué depuis des années

Parce que nous avons fait face à la période de covid en relevant le défi de faire fonctionner l'État

Parce que nous subissons de plein fouet une restructuration sans précédent de notre Administration



**Le Gouvernement nous promet une augmentation de 3,5 % de la valeur du point d'indice au 1<sup>er</sup> juillet ... quand l'inflation poursuit son envolée en juin et atteint, selon l'Insee, 5,8% sur un an ... et 31% sur 20 ans ... !!!**

Solidaires Finances Publiques revendique un abondement de 85 points d'indice pour tous, avec une revalorisation de la valeur du point digne de ce nom.

N'oubliez pas la **CALCULETTE** qui permet de constater rapidement les pertes subies par chacun depuis des années !

[https://solidairesfinancespubliques.org/pages/calculateurindiciaire/calculateur\\_dgfp.html](https://solidairesfinancespubliques.org/pages/calculateurindiciaire/calculateur_dgfp.html)



## CONGRÈS SOLIDAIRES FINANCES PUBLIQUES

Le 33ème congrès qui s'est tenu à Biarritz du 16 au 19 mai 2022 a adopté une **alerte solennelle pour une DGFIP renforcée, reconnue, réhumanisée au service de l'intérêt général, de la justice fiscale, sociale et environnementale.**

Cette alerte solennelle est la base de Notre contrat d'objectifs et de moyens pour la DGFIP, un outil pour agir collectivement, pour faire connaître la réalité de nos missions, de nos structures, de nos emplois dans cette période importante à plus d'un titre, où en particulier les discussions avancent à grands pas sur les futures orientations stratégiques de notre administration qui définiront le contrat d'objectifs et de moyens pour 2023-2026.

Elle montre que notre détermination ne faiblit pas et ne faiblira pas pour la défense de notre service public de proximité, pour la défense de l'ensemble des Agents.



**Face à la démolition des services publics et au sentiment d'abandon de nombreux territoires**

**Face aux difficultés devant le tout numérique et au besoin d'aide et d'accompagnement de beaucoup de populations**

**Face au démantèlement, à l'affaiblissement constant de la DGFIP et de l'enjeu du financement des politiques publiques et des solidarités**

**Notre congrès a permis de nous doter d'une orientation afin d'agir pour plus de justice sociale et fiscale.**

Une orientation pour conquérir des droits nouveaux pour les agentes et agents, et défendre individuellement et collectivement chacun ! Cette orientation s'appuie sur les fondamentaux revendicatifs de notre syndicat afin que la DGFIP reste au cœur de la vie des Usagers (particuliers, professionnels, collectivités), au service de la justice fiscale, sociale et environnementale.

### OPÉRATION POTTOK, C'EST PARTI !

Afin de faire connaître nos légitimes revendications, une opération Pottok a été décidée lors de ce congrès.

La direction générale nous propose une pseudo démarche participative concernant l'avenir de la DGFIP, un grand « remue-méninges ».

Face à ce remue-méninges, nous proposons une dynamique offensive et collective.

Discutons, échangeons, soyons une force de propositions autour de nos structures, de nos missions et de nos emplois !

*Au fait, un Pottok qu'est-ce que c'est ?*

*C'est un cheval basque qui a comme caractéristique d'être coriace et déterminé ... comme les Militants de Solidaraires Finances Publiques !*



### ADHÉRER POUR RÉSISTER

**Agir et gagner ensemble**

Plus que jamais, le besoin de collectif se fait sentir. Périodes de confinement, explosion du télétravail, éclatement du réseau, plus que jamais l'union des personnels s'érige comme vecteur d'entraide, de solidarité et de résistance. Indépendamment du contexte, la proximité reste un moteur, l'une de nos valeurs cardinales.

Solidaires Finances Publiques reste au plus près des préoccupations des Agents. Notre organisation, première organisation représentative syndicale, forte de sa technicité, répondra présente pour défendre, aider, informer les Agents, assurer la représentation autant individuelle que collective.

Notre organisation est aussi un syndicat de luttes et de combats. Parce que nous refusons d'accompagner la destruction de nos missions de service public et l'éclatement du réseau territorial, nous portons collectivement des moyens de résistance par des actions de mobilisation, de communication, d'actions.

**La confiance et la conviction des Agents nous sont indispensables. Alors œuvrons ensemble à déconstruire les mécaniques destructrices portées dans les récentes réformes à la DGFIP.**



## BUREAU DE SECTION

Béatrice BOULANGER, Co-Secrétaire, Trésorière	Isabelle COMTE	Christine JOSEPH
Corinne MULENET, Co-Secrétaire	Audrey JOSSET	Ramazan KAYMAK
Emmanuel SAILLARD	Didier MICHAUD	Lucie DRUET
Jean-Luc MOUGEOT	Karine SCHWAB	

## REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL

### Commission Administrative Paritaire Locale CAPL

CAPL A :	Titulaire : Emmanuel SAILLARD	Suppléant : Frankie SAILLARD
CAPL B :	Titulaire : Béatrice ROUGEOT	
CAPL C :	Titulaire : Carine BRIZAI	Suppléante : Malory DUMOULIN

### Comité Technique Local (CTL)

Titulaires : Corinne MULENET et Karine SCHWAB      Suppléants : Christine JOSEPH et Emmanuel SAILLARD

### Comité d'Hygiène et Sécurité et des Conditions de travail (CHS-CT)

Titulaires : Emmanuel SAILLARD et Karine SCHWAB      Suppléants : Corinne MULENET et Jean-Luc MOUGEOT

### Conseil Départemental de l'Action Sociale (CDAS)

Titulaires : Béatrice BOULANGER et Isabelle COMTE      Suppléantes : Karine SCHWAB et Didier MICHAUD

SECTION :

## Bulletin d'adhésion 2022

Coupon à remettre à ton correspondant accompagné du règlement

IDENTIFIANTS

N° DGFIIP (6 chiffres)	N° ANAIS (10 chiffres)
------------------------	------------------------

NOM d'usage \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

NOM de naissance \_\_\_\_\_ Date de naissance \_\_\_\_\_

Cadre : \_\_\_\_\_ Grade : \_\_\_\_\_ Echelon : \_\_\_\_\_ Date de prise de rang : \_\_\_\_\_

<p>Informations professionnelles</p> <p>Service : _____</p> <p>Site : _____</p> <p>Temps partiel : _____</p> <p>@ _____</p> <p>☎ _____</p> <p style="text-align: center; font-size: x-small;">Ces informations sont obligatoires</p>	<p>Informations personnelles</p> <p>Adresse perso. : _____</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>@ _____</p> <p>☎ _____</p> <p style="text-align: center; font-size: x-small;">Ces informations sont facultatives, tu pourras les modifier dans ton profil sur <a href="https://solidairesfinancespubliques.org">solidairesfinancespubliques.org</a></p>
--	---

Montant de la cotisation →

Solidaires Finances Publiques

Boite 24 - 80 rue de Montreuil 75011 PARIS - Tél. 01.44.64.64.44    [contact@solidairesfinancespubliques.org](mailto:contact@solidairesfinancespubliques.org)    [solidairesfinancespubliques.org](https://solidairesfinancespubliques.org)



Écrivez-nous à [solidairesfinancespubliques.ddfip70@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:solidairesfinancespubliques.ddfip70@dgfip.finances.gouv.fr)

Rendez-vous sur notre site local <https://sections.solidairesfinancespubliques.info/700/>